



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,

Vu les statuts de l'Université de Limoges,

Vu la délibération n° 541/2025/CAB du 06 janvier 2025 portant sur la délégation de pouvoir du Conseil d'Administration au Président de l'Université

Délibération enregistrée sous le numéro : **584/2025/RECH**

Conseil d'administration du 14 mars 2025

Sujet : Contrat attributif d'aide pour le projet de recherche « *FLEXSOGREENXG - Développement d'équipements radio unit modulaires et flexibles dans une approche éco-responsable pour répondre aux enjeux des réseaux de télécommunications indoor et outdoor* »

Comme le prévoit la réglementation, le conseil d'administration doit être informé et se prononcer quant à l'engagement de l'établissement sur des programmes de recherche dont le montant est supérieur à 500 000 €.

Le projet FLEXSOGREENXG est lauréat de l'Appel à Projet « Solutions innovantes pour les réseaux du futur 5G/6G » (France 2030) lancé par Bpifrance. Il s'inscrit dans le cadre des activités de l'Institut de recherche XLIM.

- Montant total de l'aide pour l'Université de Limoges : 508 623 € (contrat de financement n° DOS0251707/00)
- Date de début : 01/02/2025
- Date de fin prévisionnelle : 01/03/2029.

Après échanges en séance, il est demandé au Conseil d'Administration de se prononcer sur l'engagement de l'établissement sur ce projet.

Membres en exercice : 36

Nombre de votants : 29

Pour : 22

Contre : 0

Abstention : 7

Fait à Limoges, le 14 Mars 2025

Le Président de l'Université

Vincent Jolivet

**Publié au recueil des actes administratifs du mois de mars 2025.
Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 17 mars 2025.**

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges